



A l'occasion de la visite du ministre Vincent Peillon dans le Rhône, à Villeurbanne et à Saint-Fons, une délégation du SNUipp-FSU, du SNUDI-FO et de la CGT Educ'action a été reçue par une représentante du ministre, accompagnée de représentants de la Rectrice et du DASEN.

Les syndicats se sont adressés à la représentante du ministre pour lui demander la suspension de la réforme des rythmes scolaires.

La réforme pose un véritable problème de financement pour les communes en termes d'activités périscolaires et aboutirait à accroître les inégalités entre les élèves en fonction de leur lieu de scolarité.

Les syndicats ont indiqué que sur les 106 communes du Rhône ayant fait parvenir au DASEN leurs projets d'horaires pour la rentrée prochaine, près de la moitié ont choisi un fonctionnement dérogatoire avec deux journées de six heures, ce qui est contradictoire avec l'objectif initial de la réforme qui était de réduire la durée de la journée de classe de l'élève !

Par ailleurs, la réforme entraînerait dans les écoles un problème de locaux et contraindrait les enseignants, dans certains cas, à libérer leur classe pour les activités périscolaires.

Enfin, la multiplication d'horaires différents choisis par les communes entraîne un véritable désordre dans l'organisation des temps partiels (avec le risque d'une baisse du montant des allocations CAF pour certains collègues) et aboutirait à une annualisation du temps de service des collègues remplaçants et compléments de temps partiels, voire des autres personnels.

La représentante du ministre a reconnu certains problèmes, en particulier concernant les locaux, mais a pourtant confirmé la volonté du ministre d'appliquer la réforme dont les syndicats et la profession très majoritairement ont demandé la suspension.